



## Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

*Politique handicap / Procédure de sélection*

### **DEC162208DR10**

**Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence INC/16/10/LP4**

### **Le PRÉSIDENT**

**Vu** le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

#### **Article 1er :**

Il est créé une commission de sélection auprès de l'Institut de chimie et Procédés pour l'Énergie, l'Environnement et la Santé (ICPEES - UMR7515), au titre de la campagne 2016 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

#### **Article 2 :**

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

#### **Article 3 :**

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

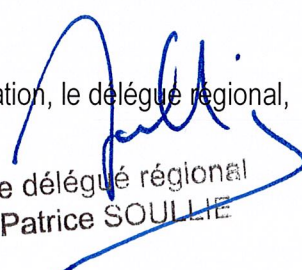
- Madame Doris PFLUMIO - Représentante RH,
- Madame Agnès ORB - Représentante du laboratoire,
- Madame Marie-Elisabeth WERNERT - Membre expert,
- Monsieur Sébastien STAERCK - Elu de la CAP

#### **Article 4 :**

La présidence de la commission de sélection est assurée par Madame Doris PFLUMIO.

Fait à Strasbourg, le 6 septembre 2016

Par délégation, le délégué régional,

  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE